

Quand faut-il appeler le médecin?

Autor(en): **Krafft**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses
: soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **26 (1918)**

Heft 6

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-682843>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de guerre, on ne peut pas s'empêcher de se demander pourquoi l'Etat ne se chargerait pas de les utiliser soit dans les hôpitaux de l'Assistance publique, soit dans les hôpitaux militaires. Depuis six mois qu'une épique de douze masseurs masse matin et soir les blessés en traitement au Grand-Palais, le service de santé a pu pleinement apprécier leur travail. Deux d'entre eux ont été attachés à l'Établissement mécano-thérapique de la rue Paul-Louis-Courier.

Serait-il vraiment impossible que ces trente ou trente-cinq masseurs, cruellement mutilés, courageusement revenus à la vie, solidement instruits et capables de rendre les plus grands services, trouvent dans les hôpitaux du Service de santé cette situation assurée, privilégiée peut-être, mais à laquelle l'immense sacrifice qu'ils ont fait au pays leur donne comme un droit? L'Angleterre est de cet avis. En Angleterre, chacun des masseurs aveugles par blessure de guerre est affecté sitôt sa rééducation terminée à l'un des hôpitaux militaires et payé près de trois cents francs par mois. Or, le nombre des masseurs ainsi formés est plus considérable en Angleterre qu'en France. La France voudra-t-elle se montrer moins reconnaissante envers ses glorieux blessés que l'Angleterre?

Peu de tâches sont aussi passionnantes que la rééducation des soldats aveugles. D'une épave humaine refaire en quelques mois un homme et le rendre à la société. Il peut lui revenir à peine diminué. Tout

dépend de sa volonté. Tout? Pas absolument. Il dépend de ceux qui l'entourent, des œuvres créées pour lui, des pouvoirs privés et publics d'aider cette volonté à se frayer un nouveau chemin.

Les Maisons de rééducation assurent à tout aveugle l'apprentissage d'un métier. Mais l'effort du pays ne peut s'arrêter là. Ce métier, il faut lui donner la possibilité de l'exercer dans les meilleures conditions possibles. C'est un nouvel effort à faire. Devra-t-on créer pour eux des ateliers spéciaux près desquels ils seraient logés, eux et leur famille, ou bien les introduire dans les ateliers de voyants? Est-il désirable de les grouper dans les grands centres régionaux, vaut-il mieux au contraire les rendre à leur village? Comment assurer l'écoulement régulier de leur marchandise s'ils ne peuvent eux-mêmes y pourvoir? Autant de problèmes techniques et sociaux que leurs « Amis » s'appliquent à résoudre. Ce qu'il faut en tout cas c'est aplanir les difficultés qui, pour eux plus que pour d'autres, obstruent les débuts d'une carrière, organiser leur travail de manière à le rendre réellement rémunérateur, sans les mettre en tutelle, leur donner ce repos d'esprit auquel ils ont droit après tant de peines endurées, sans phrases enfin et sans aumône, dans le seul sentiment d'une fraternité douloureusement émue, tendre la main à ceux qui marchent dans les ténèbres.

(De la *Revue moderne de médecine et chirurgie.*)

Quand faut-il appeler le médecin?

Le Dr Krafft écrit dans *La Source* (n° 2, 1918):

Le domaine de l'hygiène s'étend non seulement sur les gens en santé, mais aussi sur les malades. Combien d'affections, en effet, qui ne réclament aucun traitement, mais d'autant plus de mesures hygiéniques, combien d'autres, qui bien soignées

à temps, seraient sans importance et qui abandonnées à elles-mêmes deviennent graves. Quand une personne se sent malade, que fait-elle généralement? Elle commence à se demander ce qu'elle peut bien avoir, elle pose un premier diagnostic elle-même: « Ce n'est qu'un mal de ventre », ou « Mon enfant a mal aux dents », ou

« Je suis sûr d'avoir attrapé un engorgement de poitrine », ou « Ce ne sera rien ».

A chacun son métier. Tous ces diagnostics posés par le malade ont beaucoup de chances d'être faux. C'est l'affaire du médecin de décider si ce n'est rien, ou de dire si à tel enfant pousse des dents ou s'il a une méningite.

Au lieu de s'effrayer à tort, ou de se tranquilliser au début peut-être masqué d'une maladie grave, pourquoi ne pas appeler le médecin qui, lui, est à même de juger de l'importance de tel ou tel symptôme? et de plus, quel avantage pour le médecin et pour le malade que ces premiers symptômes, peut-être insignifiants, soient observés dès qu'ils se présentent.

Combien de maladies ne pourraient-on pas arrêter, couper, ou guérir, combien de malades ne sauverait-on pas, si le médecin, appelé tout de suite, avait pu soigner tout de suite? D'ailleurs, ce n'est pas si facile de reconnaître la portée de tel ou tel symptôme; un petit mal de ventre peut être le commencement d'une pérityphlite mortelle ou d'un simple embarras gastro-intestinal; aux médecins de juger! Si l'on donne un purgatif au début d'une appendicite, par exemple, le malade peut en mourir, si, dans tel autre cas, on ne donne pas un purgatif, le malade peut être alité de longues semaines, tandis que, traité à temps, il aurait guéri en 24 heures.

Chères garde-malades, n'ayez pas vos tables de chambres à coucher et vos lavabos couverts de bouteilles de pharmacie, c'est bon pour les pays qui n'ont que de rares médecins; mais, en Suisse, il y a des médecins partout, et je suis certain qu'ils préféreront tous faire quelques courses inutiles plutôt que d'être appelés à soigner des cas aggravés par une médication intempestive ou trop tardive.

Ceci ne veut pas dire qu'à chaque indisposition il faille courir au téléphone le plus proche et appeler trois à quatre médecins à la fois. Il y a un certain respect qui se doit à l'homme qui se met jour et nuit au service du public, pauvres et riches. Un médecin nous racontait dernièrement qu'appelé un soir à aller voir une pauvre femme qui se trouvait mal, il

était parti tout de suite à cheval et arrivait moins d'une demi-heure après dans le hameau qu'habitait la malade. Il trouva deux voitures et un cheval attendant devant la maison: c'étaient les équipages de trois confrères appelés pour le même cas et qui tous trois avaient également dit: « Je vais aller ». Des faits semblables, surtout de gens qui savent qu'ils ne peuvent payer ni le médecin, ni le cocher sont de vrais scandales.

En chirurgie, même danger qu'en médecine de ne pas appeler tout de suite l'homme de l'art. Vous avez une petite plaie au doigt, elle n'est pas désinfectée, elle n'est pas pansée, et au bout de quelques jours, votre doigt peut être rouge, tuméfié, douloureux: il s'est formé un panari; vous avez une plaie à la main, peut-être insignifiante en apparence, vous la soignez vous-même, vous ne remarquez qu'après huit à dix jours qu'un ou plusieurs doigts sont raides, un tendon a été coupé, la plaie est fermée, le tendon ne peut plus être recousu et soudé par une opération qui aura bien moins de chances de succès que si elle avait été faite aussitôt après l'accident, etc...; nous pourrions multiplier les exemples. Une plaie quelconque soignée, recousue, est guérie en quatre ou cinq jours, abandonnée à elle-même, elle peut durer des semaines. Avec deux visites chez le médecin vous pouvez être guéri si vous consultez tout de suite; si vous attendez au lendemain, vous serez, suivant le cas, un ou deux mois en traitement.

En terminant, nous répétons ce que nous disions en commençant: A chacun son métier. Au cordonnier, les chaussures; au commerçant, les affaires; au chimiste, les analyses; au médecin, le diagnostic et le traitement des malades; à l'infirmière, les soins à donner. Si une maladie se déclare dans une maison, au lieu de risquer de rendre une guérison plus longue ou impossible par un traitement mal commencé ou commencé trop tard, appelez tout de suite le médecin. C'est le moyen de l'avoir moins souvent et pour moins longtemps chez soi.